

Xavier Lemoine : j'identifie trois sujets sur lesquels l'islam pose problème à la société française

lundi 20 septembre 2010, par [Pierre Cassen](#)

Riposte Laïque : Xavier Lemoine, depuis quelques mois, vous utilisez un discours nouveau, qui tranche avec les propos tenus habituellement par les hommes politiques de gauche comme de droite. Vous parlez ouvertement de l'incompatibilité de l'islam - et non de l'islamisme - avec les valeurs de la République. Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs les raisons de ce diagnostic, et surtout les causes qui vous amènent à tenir de tels propos ?

Xavier Lemoine : Le discours n'est hélas pas nouveau. Ce qui est nouveau c'est que des médias nationaux « acceptent » de le relayer. Car si vous reprenez mes tribunes, articles et conférences des années 95, vous constaterez, qu'à l'époque, nous profitions d'une plus grande liberté de langage. Mais les médias nationaux faisaient le black out complet lorsqu'ils ne vous brocardaient pas et, par ailleurs, Internet n'existait pas encore. Pour ce qui est du fond de la question, il faut tout simplement se livrer à une étude anthropologique de nos cultures et civilisations respectives pour s'apercevoir de manière évidente que nous ne portons pas du tout le même regard ni sur l'Homme ni sur la vie en société.

Nos sociétés occidentales, c'est une réalité et un fait, ont été façonnées par la Révélation Chrétienne et si aujourd'hui bon nombre des errements intellectuels ne sont comme le disait Chesterton que « des idées chrétiennes devenues folles », elles en restent fortement imprégnées. Aucune œuvre d'art (littérature, musique, cinéma, peinture, sculpture) n'est intelligible sans la resituer dans ce contexte général.

Les œuvres qui ont prétendu s'en affranchir totalement sont souvent elles-mêmes inintelligibles au plus grand nombre et tombées dans l'oubli. Précisons encore notre pensée. Si la notion de « personne » nous semble une évidence et ne paraît pas remise en cause, cette notion nous vient droit du Christianisme et est dans le même temps inconnue en Islam qui considère certes des individus, mais en tant qu'ils appartiennent à la Communauté. (L'OUMMA).

En effet, la Révélation chrétienne, par laquelle Dieu se fait connaître aux hommes, a des conséquences directes sur la manière dont le christianisme considère l'Homme. Seul le Christianisme connaît le concept de « personne », avec la dignité inaliénable qui s'y rattache. Je retiens à ce sujet ce que le pape Benoît XVI écrivait dans son Message pour la Journée mondiale de la paix du 1er janvier 2007 : « La Sainte Ecriture affirme : "Dieu créa l'homme à Son image, à l'image de Dieu Il le créa, Il les créa homme et femme" (Genèse 1, 27). Parce qu'il est créé à l'image de Dieu, l'individu humain a la dignité de personne : il n'est pas seulement quelque chose mais quelqu'un, capable de se connaître, de se posséder, de se

donner librement et d'entrer en communion avec d'autres personnes ». On peut compléter ceci par une autre citation de Benoît XVI, extraite de son encyclique Caritas in Veritate (2009) : « De l'affirmation biblique découle la dignité inviolable de la personne humaine » (n° 45).

Ce n'est pas tout. Dieu a tellement de considération pour sa créature humaine qu'Il est allé jusqu'à s'abaisser, Lui le Transcendant et le Tout-Puissant, en prenant la condition humaine par l'Incarnation de Son Verbe, en se faisant « Emmanuel », Dieu avec nous. Et Benoît XVI en tire cette magnifique affirmation, toujours dans Caritas in Veritate : « Le christianisme est la religion du Dieu qui possède un visage humain » (n° 31). Ce faisant, Dieu a confié à son Fils unique, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, la mission de faire de nous des fils adoptifs, par le baptême. Et c'est ainsi que Dieu s'est également révélé comme Père.

Peut-être bon nombre de vos lecteurs se récrieront violemment à ces citations. C'est quand même, au-delà de la Foi et des convictions profondes de chacune et chacun d'entre nous, la vision qui a irrigué, fécondé nos cultures et notre civilisation. On peut en récuser la source mais on ne peut nier avoir bénéficié de ces apports tout à fait fondamentaux.

Voyons maintenant ce que l'islam enseigne au sujet de l'identité de l'homme. Le récit coranique de la création ne reprend pas l'information contenue dans la Genèse, selon laquelle l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Le Coran insiste d'ailleurs à dire : « Dieu, rien ne lui est semblable » (42, 11). Il s'agit là d'un reproche adressé aux chrétiens, coupables, selon le Coran, d'avoir divinisé Jésus, mais cela s'applique à tous les hommes.

Le Dieu du Coran n'est pas un Dieu personnel. C'est pourquoi l'islam ignore le concept de « personne ». Il reconnaît certes l'existence d'individus – une évidence – mais cet individu ne réalise pas sa dignité à partir de sa nature d'être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

La dignité de l'homme lui vient de son état de musulman, mot signifiant « soumis » à Dieu. L'islam se présente d'ailleurs comme la religion que Dieu a inscrite dans la nature humaine (30, 30) et qu'Adam, le premier homme, a acceptée. Cet échange constitue le « pacte primordial » (7, 172) qui n'est en rien l'alliance biblique. Tout être humain qui vient au monde est donc considéré comme musulman. Il lui est demandé de suivre cette religion constitutive, sous peine de se trouver dans un « profond égarement » (4, 136).

L'homme réalise aussi sa dignité grâce à son appartenance à l'Oumma (la communauté des « vrais croyants ») qui prévaut sur lui. L'étymologie du mot arabe Oumma est intéressante de ce point de vue. Sa racine est « oum » qui veut dire mère ou matrice. L'Oumma enferme le musulman dans un système fraternel qui le protège et le rassure, certes, mais où il n'est pas vraiment libre et responsable. Le musulman est fier de cette appartenance car Dieu, dans le Coran, présente l'Oumma comme « la meilleure communauté suscitée parmi les hommes » (3, 110). Au passage, il convient de noter le sentiment de supériorité qui résulte d'une telle affirmation, si bien que, dans le comportement avec le monde non-musulman, il n'y a en principe pas de place à l'examen de conscience ou à l'auto-critique, comme c'est le cas dans le christianisme.

Par ailleurs, en réfutant les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, le musulman refuse le sens, adoptif mais non moins réel, de la paternité divine. Pour lui, il s'agit d'une croyance

blasphématoire car, du point de vue islamique, il n'y a de paternité que biologique. L'islam ignore les notions d'engendrement en Dieu et de fécondité spirituelle.

C'est pourquoi il n'y a pas chez les musulmans de virginité consacrée, tout comme il n'y a pas de religieux au sens chrétien du terme, c'est-à-dire des personnes qui se donnent à Dieu dans tout leur être au moyen des vœux religieux ; mais il y a des hommes de religion, qui sont chargés de fonctions relative au culte et à la Loi. La nuance est importante.

Il convient aussi de souligner que le mot « personne » n'existe pas dans le vocabulaire arabe, langue qui sert de référence aux musulmans du monde entier, car, selon la croyance islamique, c'est elle que Dieu a utilisée pour dicter le Coran à Mahomet. S'il n'y a pas ce mot, il n'y a donc pas de concept équivalent. Il y a certes des individus, des gens, mais ceux-ci n'ont pas la dignité ontologique de personnes. Confrontés à cette lacune, les chrétiens du Proche-Orient, arabisés lors des conquêtes islamiques, à partir du VIIème siècle, ont conservé le mot araméen (la langue que parlait Jésus) « ouqnoum », pour désigner le concept de « personne ». Cette négation de la personne trouve son expression dans certaines pratiques comme l'interdiction de reproduire le visage humain au moyen d'images, de photos, de sculptures, comme cela se constate dans certains milieux intégristes. Mais la forme la plus terrible de cette négation est sans doute le port du voile intégral (niqab ou burqa) par certaines femmes. Comment peut-on cacher le visage, reflet de l'âme, expression de la personnalité et vecteur de la convivialité sociale ? De même, le fait que bon nombre de pays musulmans n'aient pas signé la Charte Universelle des Droits de l'Homme s'explique par ces divergences fondamentales.

Il y aurait bien évidemment de bien plus grands et longs développements à faire. Il était nécessaire par ces considérations, peut-être un peu longues, de bien camper le décor général de ce qui se joue en ce moment. Pour ma part, j'identifie trois sujets pour lesquels les divergences d'appréciation posent de graves problèmes.

1. L'inexistence de la Laïcité en Islam, ce dernier étant en même temps Foi, Loi, Culture et Etat régissant tous les détails de la vie et des rapports humains. Doit-on rappeler que c'est le Christianisme qui a apporté au monde la distinction entre l'Ordre Spirituel et l'Ordre Temporel, ce qui s'appelle Laïcité, même si la mise en œuvre concrète de cette dernière a considérablement évolué au cours du temps. Attention cependant à ne pas promouvoir à son insu le laïcisme qui n'est qu'un athéisme militant déguisé. La frontière entre les deux est parfois subtile. Une saine conception de la Laïcité ne peut d'aucune manière empêcher l'Eglise d'exprimer la vérité sur l'Homme, la famille, la vie, ... ni au pouvoir politique de faire voter des lois qui soient contraire à la loi naturelle inscrite par Dieu dans le cœur de l'Homme.

2. L'égalité de dignité entre l'Homme et la Femme. Si nos codes matrimoniaux ne sont pas nécessairement en tout point des exemples, je les préfère très largement aux codes matrimoniaux en vigueur dans les pays musulmans, même si l'on doit saluer les évolutions courageuses de certains pays à ce sujet, (je pense notamment au Maroc ou à la Tunisie).

3. La liberté de conscience, notion tout à fait absente de l'Islam. Bien plus, les peines les plus sévères (mort) peuvent toujours être appliquées à l'encontre des musulmans qui quittent l'Islam. A défaut de mort physique c'est au minimum une mort sociale avec rejet immédiat de et par la communauté du fauteur et de sa famille proche. Cela se constate également chez nous.



Riposte Laïque : Vous êtes le maire d'une ville qui a une histoire. Votre prédécesseur, Pierre Bernard, s'était fait connaître dans les années 1980, en refusant de scolariser des enfants nouvellement arrivant dans sa ville. Vous avez aujourd'hui une forte population issue de l'immigration. Avez-vous des difficultés à faire passer un message laïque, et êtes-vous fréquemment sollicité pour des "accommodements raisonnables" avec la laïcité ?

Xavier Lemoine : Nous sortons de trente années où l'on a fait inconsidérément la promotion du « droit à la différence ». Il en résulte donc que tous les comportements, toutes les pratiques se valent et s'équivalent, notre pays ayant été dans le même temps dans l'incapacité d'exiger quoi que ce soit dans le respect au minimum de la Loi, et plus encore de nos us et coutumes. Se sont donc installées progressivement dans le paysage quotidien de notre pays des manières qui ont assez rarement fait l'objet de réactions de notre part hormis la question du foulard (à l'école seulement), suivi quelques années après seulement par la question de la burqa. Dans le même temps, nous pensions que notre arsenal législatif était suffisant pour lutter contre les mariages forcés, la polygamie, la répudiation, l'excision, ... ; si l'outil législatif existe, il n'a été réellement utilisé que bien après que ces pratiques se sont installées sur notre territoire.

Bien évidemment le Maire est à une place privilégiée pour détecter toutes ces situations. Il peut agir en prévention et signalement aux autorités compétentes. Mais, au-delà de ces phénomènes les plus visibles ne concernant qu'une minorité de personnes et qui méritent certes que l'on s'en préoccupe, ce qui me semble plus préoccupant est l'espèce d'autarcie communautaire progressive dans laquelle s'installent, de plein gré ou sous une certaine contrainte, de plus en plus de personnes adoptant des comportements et des styles de vie en rupture totale avec l'Histoire, les traditions et les us et coutumes de la France. Il n'y a donc même plus confrontation avec la Laïcité ; il y a création d'un autre univers de référence en marge de la Laïcité. C'est bien là que l'on constate combien une conception erronée de la Laïcité la rend bien fragile et impuissante à enrayer ces logiques.

Riposte Laïque : Vous avez récemment évoqué les intimidations qu'exercent les plus radicaux des musulmans contre leurs voisins : poubelles fouillées, contrôle chez les habitants, dans la journée, lors du ramadan, etc. Que peut faire un maire, quand ses électeurs viennent lui raconter de telles anecdotes ?

Xavier Lemoine : D'abord ce ne sont pas des anecdotes. Combien de faits semblables sont restés inconnus avant qu'ils ne parviennent enfin à la connaissance des autorités ? Les

personnes qui ont bravé la loi du silence doivent être écoutées avec un grand respect, remerciées du courage qu'elles ont eu, encouragées à persévérer dans la liberté qu'elles revendiquent et protégées de toutes intimidations et menaces quand bien même il est impératif de conserver leur anonymat. C'est pour le Maire un véritable souci de garder sur toute sa ville les conditions de la liberté sachant qu'un contrôle social aussi présent, insidieux, envahissant, s'installe dans le même temps dans certains quartiers.

Riposte Laïque : Le voile a-t-il progressé de manière spectaculaire, dans votre commune ? Que peut faire une équipe municipale, dans le respect des lois, contre ce phénomène, aujourd'hui, en France, en 2010 ? Pouvez-vous, par exemple, intervenir quand des fillettes sont voilées ?

Xavier Lemoine : Hormis les cas précisément prévus par la Loi, le Maire ne peut directement intervenir face à une multiplication sans précédent, voire une systématisation du port du voile. Les questions qui nous sont posées au travers de ces tenues vestimentaires, conséquences de la conception que ces populations ont du corps, de la sexualité, de la féminité, ... nous obligent nous-mêmes à revisiter sérieusement ce que nos propres sociétés dans ces domaines ont promu ou laissé faire. Nous n'en ferons pas l'économie.

Riposte Laïque : Vous êtes membre de la majorité présidentielle, même si vous avez la réputation de quelqu'un de très indépendant. Quel est votre regard sur la politique du gouvernement vis-à-vis de l'islam ? Comment réagissez-vous quand le président de la République compare l'islamophobie et l'antisémitisme, ou bien quand le Premier ministre inaugure une mosquée, à Argenteuil, devant une fillette voilée ?

Xavier Lemoine : Il y a trop d'ignorances historiques chez bon nombre d'hommes politiques, doublées d'un manque de courage. La difficulté est que les phénomènes auxquels nous avons à faire face sont des phénomènes lents mais très puissants et qui, examinés à l'échelle du temps électoral, c'est-à-dire une élection tous les deux ans, n'évoluent pas suffisamment vite pour que l'on s'en soucie réellement. Ces phénomènes demandent, pour être correctement traités politiquement, une claire vision anticipatrice, une ferme volonté et une longue durée, rien qui ne soit, à ce jour, facilité par notre régime politico/médiatico/émotionnel.

Dans le même temps, l'accroissement des phénomènes aidant, les marges de manœuvre s'amenuisent, poussant alors les pouvoirs publics à des expédients, des accommodements soi-disant raisonnables qui ne font que retarder les échéances au mieux, ou qui les hâtent au pire. Comparer l'islamophobie à l'antisémitisme c'est vouloir comparer des choux et des carottes. On ne peut comparer et établir un parallèle entre une notion offensive (anti...) à l'encontre de personnes (...sémites) et une notion qui indique que l'on peut ne pas aimer, ne pas apprécier et même avoir peur d'un système politico-religieux, l'Islam étant tout à la fois une Loi, une Foi, une Culture, un Etat. (Islamophobie)

Quant à la présence du Premier Ministre à l'inauguration de la Mosquée d'Argenteuil, j'estime que ce n'est pas tant sa présence qui peut faire débat, car la République est partout en France chez elle, mais bien hélas le contenu du discours que je qualifie de Munich intellectuel. La lecture de ce discours est consternante et s'il avait pour vertu d'apporter une contrepartie à la Loi sur la burqa, ce n'est ni plus ni moins l'illustration, tragique pour nous, de cette ruse grossière.

Comment faire manger de la moutarde à un homme ?

En lui proposant du piment.

Il n'était pas utile de tomber dans le panneau.

Riposte Laïque : Comment appréciez-vous la politique gouvernementale, vis-à-vis de l'immigration, depuis 2007 ? La trouvez-vous adaptée à la situation actuelle ?

Xavier Lemoine : Il y a un double problème. Le tout premier c'est la faiblesse de notre propre démographie d'abord et avant tout, qui fait qu'à ce jour les flux migratoires à l'œuvre depuis 40 ans ne constituent plus un appoint (légitime par ailleurs) mais bien une immigration de peuplement avec toutes ses logiques, ses conséquences, ses dangers, ses drames actuels et futurs. Il y a très certainement sur ces deux questions une très grave inconséquence.

Riposte Laïque : Pensez-vous possible d'imposer aux musulmans, en 2010, ce que Napoléon a imposé aux Juifs, en 1807, en réunissant le Sanhedrin, et en leur demandant d'adapter leurs textes religieux aux lois du pays ?

Xavier Lemoine : Votre question peut rejoindre la tentative qu'a faite la France récemment d'organiser, au travers du CFCM, le Culte Musulman. Il est intéressant de reprendre à ce propos les écrits de Napoléon vis-à-vis des juifs au moment de la convocation du Sanhedrin. (correspondance à Monsieur De Champagny 29/11/1806). On y voit que la France se pense par elle-même et entend non seulement être respectée mais imitée. Ce ton et cette exigence, j'ai du mal à l'imaginer aujourd'hui. On mesure hélas par là le chemin parcouru dans la renonciation à nous-mêmes. Voilà du côté du prescripteur éventuel.

Notons par ailleurs qu'à l'époque les Juifs ne disposaient d'aucun Etat souverain même s'ils jouissaient d'une puissance certaine et qu'ils étaient, pour la France, numériquement très minoritaires, leur présence n'étant en rien comparable aux millions de personnes concernées à ce jour. De plus, la religion juive n'est en rien prosélyte ni conquérante, sans vouloir dénier pour autant au Peuple Juif un rôle unique dans l'Histoire de l'Humanité, bénéficiant ainsi d'une influence très supérieure aux simples données démographiques.

Enfin, contrairement à l'Eglise Catholique et au Sanhedrin qui constituent, chacun pour ce qui les concerne, la hiérarchie chargée de l'explication et l'interprétation des textes sacrés, et qui engage et valide les pratiques et les œuvres de leurs fidèles, rien de tout cela pour l'Islam. Il faut savoir qu'il n'y a aucune hiérarchie (hors le chiisme) qui puisse engager les pratiques des musulmans. Bien plus, un musulman ne peut en aucun cas désavouer ni désapprouver les faits et gestes d'un autre musulman dès lors que ce dernier peut se justifier par « l'observance » d'une prescription du Coran. De là les condamnations très rares et timides des actes terroristes, par exemple. Donc, nous ne disposons d'aucun relais sinon ceux auxquels, dans notre ignorance, nous voulons considérer comme tels alors qu'ils ne peuvent que marginalement influencer sur le comportement des masses. Inutile de vouloir imiter une méthode qui en l'espèce ne peut s'appliquer à l'Islam et vient même compliquer la situation.

Riposte Laïque : Si vous entriez au gouvernement, en tant que ministre de l'Intérieur, quelles seraient les trois premières mesures que vous mettriez en place ?

Xavier Lemoine : Très franchement, au regard des questions qui nous préoccupent, je n'imagine pas le Ministre de l'Intérieur comme étant celui susceptible d'apporter les bonnes réponses. Il n'a aucune compétence en matière de politique familiale, pas plus que dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il n'a aucune influence sur la culture ni sur le paysage audio-visuel et médiatique français. Il ne s'occupe que marginalement de diplomatie et n'est pas moins englué que nous tous dans toutes une série de Traités, Conventions, Chartes, qui limitent encore les quelques morceaux de souveraineté qu'il nous reste.

Pour ce qui concerne l'organisation de l'Europe, nous en sommes à réguler et régler tout et n'importe quoi, au plus grand mépris du principe de subsidiarité. De surcroît nous persévérons à nier les racines chrétiennes de l'Europe. Là encore c'est un fait historique et ce fait nous a façonnés. A ce propos, il me semble judicieux de rappeler le jugement d'André Malraux : « Politiquement, l'unité de l'Europe est une utopie. Il faudrait un ennemi commun pour l'unité politique de l'Europe, mais le seul ennemi commun qui pourrait exister serait l'Islam ».

Pour finir, il serait temps de faire comprendre aux Français que c'est à eux de vérifier, et personne ne le fera à leur place, que les hommes politiques, par eux choisis, effectuent bien ce à quoi ils se sont engagés et que mettre un bulletin de vote dans une urne n'est pas non plus une manière de sous-traiter aux seuls politiques la résolution des problèmes mais que tout citoyen a également quotidiennement sa part à prendre. C'est ce que vous faites à Riposte Laïque.

Propos recueillis par Pierre Cassen